



CAHIER DE RECHERCHE DU GIRSEF

**Regard rétrospectif sur la dynamique des
dépenses d'enseignement en Communauté
française de Belgique : 1988-1998**

Par Vincent Vandenberghe

N°3 ! NOVEMBRE 1999 !



GROUPE INTERFACULTAIRE DE RECHERCHE SUR LES SYSTEMES D'EDUCATION ET DE
FORMATION

Place Montesquieu 1 bte 14 - R-1348 Louvain-la-Neuve

Le GIRSEF dans l'Université Catholique de Louvain

L'éducation et la formation constituent des enjeux fondamentaux pour la société contemporaine. Interpellée par ces enjeux au regard des ses missions de recherche et de service à la société, l'Université a créé le GIRSEF : un lieu clairement identifiable dédié au développement de la recherche sur les dynamiques de transformation et de restructuration des systèmes d'éducation et de formation. Le GIRSEF a pour vocation de penser rigoureusement et globalement ces transformations en matière éducative ainsi que leurs implications sociales, culturelles et politiques, dans une perspective pluridisciplinaire (économie, sociologie, psychopédagogie,...). Les recherches qui s'y déroulent se font en lien étroit avec les activités de recherche des départements des différentes disciplines concernées.

La série des Cahiers de recherche du GIRSEF a pour objectif de diffuser les résultats des travaux menés au sein du GIRSEF auprès d'un public de chercheurs en sciences de l'éducation et de la formation ainsi qu'auprès des acteurs et décideurs de ces deux mondes.

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	1
INTRODUCTION.....	3
1. L'ORIGINE DES DÉPENSES PUBLIQUES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE.....	4
2. LES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES AU FINANCEMENT DES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE. RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	5
3. LES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES AU FINANCEMENT DES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE. RAPPORT À L'ENSEMBLE DES DÉPENSES DES POUVOIRS PUBLICS FRANCOPHONES	7
4. DÉCOMPOSITION DES DÉPENSES D'ENSEIGNEMENT À CHARGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE : MASSES BUDGÉTAIRES, EFFECTIFS ET COÛTS PER CAPITA.....	8
CONCLUSION.....	10
RÉFÉRENCES.....	10





Introduction

Plus dix ans se sont écoulés depuis la communautarisation de l'enseignement en Belgique. Cette période - en Communauté française Wallonie-Bruxelles tout particulièrement - a été l'objet de multiples tensions. La question des coûts a occupé le devant de la scène pratiquement sans discontinuer. Dans un tel contexte et compte tenu de la disponibilité d'un certain nombre de données chiffrées, il nous a paru important de tenter de rassembler et de commenter ici plusieurs indicateurs décrivant le niveau des coûts et leur évolution. Les indicateurs retenus ici présentent tous une dimension historique. Il s'agit bien ici de tenter de faire émerger les tendances qui se dégagent au terme d'une certaine durée. Ces indicateurs sont en outre relativement agrégés comparativement à ceux développés ailleurs (Lohest & Vandenberghe, 1997 ; Vandenberghe, 1993 ; Delvaux & Vandenberghe, 1992) car le choix opéré ici est d'analyser les masses budgétaires plus que le détail de certains coûts. En outre, il faut retenir que ces masses budgétaires correspondent à la somme des coûts pris en charge par *l'ensemble des pouvoirs publics*, en ce compris les pouvoirs publics locaux (provinces et communes). Soulignons enfin que faute de données valables nous n'avons pu intégrer les dépenses privées.

L'exposé commence (section 1) par un bref exposé des masses d'argent public consacrées au financement de l'enseignement en fonction du niveau de pouvoir dont elles proviennent. Si la plus grande partie des dépenses publiques pour l'enseignement francophone sont à charge de la Communauté française, on ne peut cependant négliger l'apport des Communes et les Provinces. Le suivi de cet indicateur au cours de la décennie écoulée permet également de traiter deux questions fort sensibles : celle du rapport à l'inflation et celle de la relation au PIB. Les masses budgétaires consacrées à

l'enseignement ont-elles augmenté plus ou moins vite que l'inflation. Et si oui ont-elle été liées à la croissance du PIB francophone ?

Vient ensuite (section 2) l'analyse de la part de l'ensemble de ces dépenses publiques d'enseignement dans le Produit Intérieur Brut (PIB) francophone, soit la somme des richesses produites annuellement en Wallonie (100% du total) et à Bruxelles (80% du total). Cet indicateur est celui le plus couramment utilisé pour mesurer l'effort financier d'une communauté ou d'un pays en matière d'enseignement. La comparaison au chiffre décrivant la situation de la Belgique dans son ensemble ainsi que dans une série d'autres pays de l'Union Européenne est utile s'agissant d'apprécier l'intensité relative de cet effort financier.

La section 3 commente un autre indicateur couramment utilisé pour décrire l'effort des pouvoirs publics en matière d'enseignement à savoir le rapport des dépenses d'enseignement à l'ensemble des budgets des pouvoirs publics francophones. Bien que cet indicateur pose problème dans un contexte où il y a eu de nombreux transferts de compétences (du Fédéral vers les Régions ou de la Communauté vers les Régions), nous le proposons ici à titre indicatif.

Dans la section 4 enfin nous procédons à une désagrégation minimale des masses budgétaires. Il s'agit en l'occurrence des masses inscrites au budget de la Communauté et imputables aux différents niveaux et formes d'enseignement que sont le fondamental, le secondaire, le supérieur non universitaire, l'universitaire et le spécial. Le but est décomposer les évolutions de ces masses budgétaires afin de déterminer à quel point elles correspondent à des évolutions *d'effectifs* ou au contraire *de coût per capita* □



1. L'origine des dépenses publiques d'enseignement et de recherche en Communauté française de Belgique

La plus grande partie des dépenses publiques d'enseignement (et de recherche scientifique) en Communauté française de Belgique sont inscrites au budget de la Communauté française. En 1996, ce poste budgétaire s'élevait à 177,26 milliards de francs (tableau 1). On constate cependant dans le même tableau que les pouvoirs locaux - communes et provinces francophones confondues - financent une part non négligeable des dépenses publiques. En 1996, ces pouvoirs locaux ont dépensé - en sus des subsides reçus de la Communauté française pour leurs réseaux d'enseignement - un montant de 14,56 milliards soit environ 8,2% du montant dépensé par le pouvoir communal¹. Ce pourcentage est en légère hausse depuis le début de la décennie, ce qui renforce l'idée que la fiscalité locale est aujourd'hui une composante incontournable du financement de l'enseignement (fondamental et secondaire pour l'essentiel) en Communauté française.

En termes d'évolution toujours, on relève que la somme des dépenses publiques à charge de la Communauté et des pouvoirs locaux a crû entre 1988 et 1997 de 23,19% au-delà de l'index des prix à la consommation. Sur base annuelle, la croissance en termes 'réels' a été de 2,34%. Ces taux se situent légèrement au-dessus de ceux caractérisant la croissance réelle du PIB francophone (PIB de la région wallonne et 80% de celui de la région bruxelloise). Ce dernier a crû de 20,56% entre 1988 et 1997 soit à un taux annuel moyen de 2,09%. On peut donc dire qu'il y a eu au cours des 10 dernières années en Communauté française liaison de la dépense d'enseignement au PIB. Mais il s'agit du PIB francophone. Or ce dernier évolue moins vite que le PIB national. La diminution de la part du PIB francophone dans le PIB national en est le reflet direct. Elle passe de 40,5% à moins de 36,6% entre 1981 et 1996 (Institut des Comptes Nationaux, 1999) □

Tableau 1 — Dépenses d'enseignement et de recherche scientifique à charge de la Communauté française, des Communes et des Provinces. Evolutions intervenues entre 1988 et 1996.

ANNEE	Dépenses totales à charge du budget de la Communauté	Dépenses nettes des communes et provinces		Total des dépenses d'enseignement de la Communauté française, des communes ^{¥¥} et des provinces ^{¥¥}			PIB de la Communauté française ^{**}
	En millions de francs courants [1]	En millions de francs courants [2]	[2]/[1]	En millions de francs courants	Evolution en francs courants	Evolution en francs constants*	Evolution en francs constants*
1988	119 886,70	9 180	0,0766	129 066,70	100,00	100,00	100,00
1989	134 365,40	10 289	0,0766	144 654,07	112,08	108,84	103,94
1990	134 431,90	10 836	0,0806	145 267,82	112,55	105,53	105,88
1991	151 827,80	10 963	0,0722	162 790,34	126,13	114,56	108,20
1992	157 588,30	12 005	0,0762	169 593,77	131,40	116,53	110,78
1993	170 988,70	12 246	0,0716	183 234,61	141,97	122,52	110,26
1994	174 991,10	13 151	0,0752	188 141,92	145,77	122,88	112,12
1995	179 807,90	14 044	0,0781	193 851,44	150,19	124,78	113,12
1996	177 265,60	14 561	0,0821	191 826,52	148,63	120,98	115,99
1997 [¥]	183 438,10	15 068	0,0821	198 506,04	153,80	123,19	120,56

¥ Estimation

¥¥ Il s'agit des dépenses nettes des subsides reçus de la Communauté française

* base 1990

** Wallonie + 80% du PIB de la région bruxelloise



2. Les dépenses publiques consacrées au financement des différents niveaux d'enseignement en Communauté française de Belgique. Rapport au Produit Intérieur Brut.

En Communauté française, en 1996, les dépenses publiques consacrées au financement des différents dispositifs d'enseignement au sens large s'élevaient donc à environ 191,826 milliards tous niveaux de pouvoirs confondus. Le tableau 2 indique que ce chiffre correspondait à 6,31% du Produit Intérieur Brut (PIB) de la partie francophone de la Belgique tel qu'estimé ici, c'est-à-dire en ajoutant au PIB wallon 80% de celui de la région bruxelloise.

Ce pourcentage semble s'inscrire à la baisse depuis le milieu des années 80. En 1984, il s'élevait à pratiquement 7%. Il a baissé de façon significative jusqu'au début des années 90 pour atteindre un plancher de 6,03%. Il a connu une hausse certaine entre 1990 et 1995 mais diminue de façon significative depuis lors.

La comparaison avec la Belgique tout d'abord puis avec un certain nombre d'autres pays de l'Union européenne (tableau 2) suggère que la Communauté française consacre une part relativement importante de sa richesse produite annuellement à financer les dépenses d'enseignement. La différence par rapport à la situation de la Belgique dans son ensemble est, selon les années, de l'ordre 0,5 à 1 point de PIB. La référence aux autres pays de l'Union européenne pour lesquels des données sont dispo-

nibles suggère que la Communauté française se distingue vers le haut. Avec des dépenses d'enseignement représentant plus de 6% du PIB, elle se situe au niveau de pays comme la Suède ou le Danemark, soit significativement plus haut que la moyenne observée dans l'Union européenne.

Ce constat se trouve en grande partie confirmé à l'examen de la part de la dépense par élève/étudiant de l'enseignement de plein exercice dans le PIB par habitant (tableau 3). Cette dernière était de 26,18% en 1996 en légère diminution par rapport aux années antérieures. Le maximum pour la période examinée correspond à l'année 1993 avec une part de 28,56%. Mais le chiffre pour la Belgique dans son ensemble s'élevait alors à 25,93%. Cette différence se retrouve au cours des années antérieures. Elle confirme avant toute chose la faiblesse relative du PIB par habitant dans la partie francophone du pays. Alors que la dépense par élève ou étudiant se confond *grosso modo* avec la moyenne nationale, le PIB par habitant se situe nettement sous la référence nationale. Cette tendance s'accroît avec le temps. Le rapport Communauté française/Communauté flamande était de 0,95 en 1987 mais de 0,91 en 1996. Sur une période aussi courte, un tel décalage est inquiétant □



Tableau 2 — L'évolution des dépenses d'enseignement et de recherche en Communauté française de Belgique (Communauté française, Communes et Provinces) en rapport au PIB. Evolution de 1984 à 1997 et comparaisons internationales.

ANNEE	CFB	Belgique	Moyenne pays UE	Allemagne*	R-U	Portugal	Espagne	Suède	Italie	Danemark	Irlande
1984	6,94	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1985	6,93	6,40	5,24	4,60	5,30	—	3,60	—	4,70	6,20	5,90
1986	6,69	6,20	5,34	4,50	5,00	4,10	—	6,10	4,80	5,90	6,10
1987	6,35	5,90	5,18	4,40	5,10	4,30	3,70	6,00	4,80	6,20	6,20
1988	6,05	5,60	5,20	4,30	5,00	—	3,90	5,90	4,90	6,40	5,60
1989	6,34	5,70	5,23	—	4,90	4,80	4,20	5,50	5,00	6,40	5,30
1990	6,03	5,20	5,23	—	5,10	4,80	4,40	5,70	5,20	6,20	5,20
1991	6,41	—	5,23	4,10	4,90	5,50	4,50	6,10	—	6,10	5,40
1992	6,37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1993	6,73	5,65	5,33	4,55	4,67	5,28	4,54	6,72	4,96	6,71	5,24
1994	6,63	5,53	5,28	4,47	4,63	5,33	4,82	6,56	4,64	6,51	5,08
1995	6,68	5,44	5,23	4,50	4,60	5,40	4,80	6,60	4,50	6,50	4,70
1996	6,31	5,25	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1997¥	6,18	5,22	—	—	—	—	—	—	—	—	—

¥ estimation

— donnée manquante

* RFA avant 1992

Tableau 3 — l'évolution des dépenses d'enseignement par élève ou étudiant (Communauté, Communes et Provinces) en rapport au PIB par habitant. Evolution de 1987 à 1996 et comparaison à la situation belge.

Année	Dépenses par élève/étudiant en Communauté française¥		Dépenses par élève/étudiant en Belgique¥¥		PIB par habitant en Communauté française*		PIB par habitant en Belgique		Dépense par élève/PIB par habitant	
	francs constants**	indice 1988	francs constants**	indice 1988	francs constants**	indice 1988	francs constants**	indice 1988	Communauté française¥	Belgique¥
1987	146 039	100,31	151 837	99,34	546 824	95,83	574 863	94,83	0,2671	0,2641
1988	145 583	100,00	152 842	100,00	570 619	100,00	606 176	100,00	0,2551	0,2521
1989	158 392	108,80	164 182	107,42	590 931	103,56	634 489	104,67	0,2680	0,2588
1990	153 145	105,19	154 728	101,23	599 719	105,10	650 883	107,38	0,2554	0,2377
1991	168 279	115,59	—	—	611 028	107,08	657 688	108,50	0,2754	—
1992	170 354	117,02	—	—	623 570	109,28	673 738	111,15	0,2732	—
1993	176 657	121,34	173 427	113,47	618 592	108,41	668 910	110,35	0,2856	0,2593
1994	175 056	120,24	171 594	112,27	627 446	109,96	683 486	112,75	0,2790	0,2511
1995	175 804	120,76	—	—	631 477	110,67	694 145	114,51	0,2784	—
1996	169 336	116,32	—	—	646 924	113,37	710 356	117,19	0,2618	—

— donnée manquante

* Wallonie + 80% du PIB de la région bruxelloise

**francs 1990

¥ dépenses à charge de la Communauté, des Provinces et des Communes

¥¥ dépenses à charge de l'ensemble des pouvoirs publics (définition OCDE)



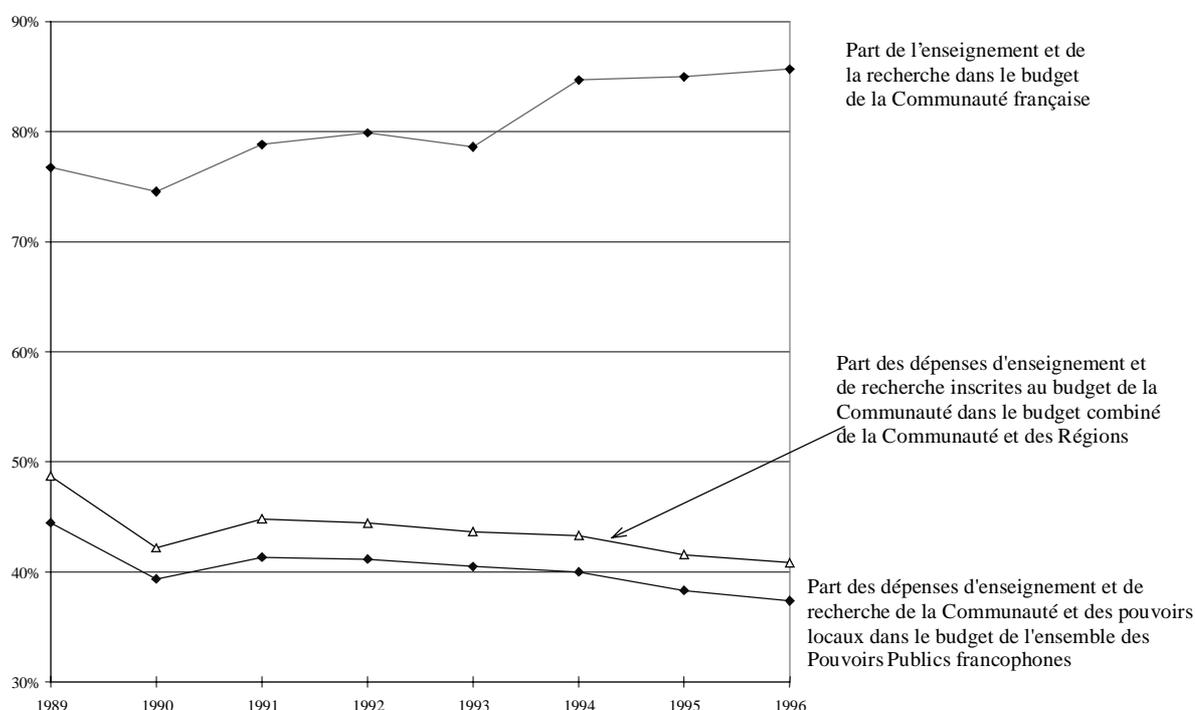
3. Les dépenses publiques consacrées au financement des différents niveaux d'enseignement en Communauté française de Belgique. Rapport à l'ensemble des dépenses des Pouvoirs Publics francophones

Lorsque l'on rapporte les dépenses publiques d'enseignement à l'ensemble des dépenses publiques des pouvoirs francophones (Graphique 1), les situations et évolutions sont contrastées selon le niveau de pouvoir. Il apparaît très clairement que les dépenses d'enseignement occupent une place centrale qui va croissant dans le budget de la Communauté française. Elle passe de 77 à 86% entre 1989 et 1996. Le rapport entre l'ensemble des dépenses d'enseignement et l'agrégat formé des dépenses de la Communauté française, de la région wallonne, de 80% de celles de la région bruxelloise et

des recettes fiscales des pouvoirs locaux francophones est de l'ordre de 37% en 1996 contre 44% en 1989. Cette diminution est essentiellement le reflet de la croissance des dépenses régionales.

On précisera toutefois que ces résultats doivent être pondérés à la lumière des transferts de compétences qui sont intervenus au cours de la période étudiée ou juste avant elle (du Fédéral vers les Régions ou de la Communauté vers les Régions) □

Graphique 1 — Dépenses d'enseignement à charge de la Communauté française, des Communes et des Provinces en rapport au total des dépenses publiques des Pouvoirs Publics francophones. Evolutions de 1989 à 1996.



4. Décomposition des dépenses d'enseignement à charge de la Communauté française : masses budgétaires, effectifs et coûts per capita

Sur la période 1988-1996, lorsque l'on examine l'évolution des masses salariales et de fonctionnement inscrites au budget de la Communauté française seule on constate que tous les niveaux et formes d'enseignement ont vu s'accroître leurs moyens en termes réels² (graphique 2). Le niveau d'enseignement dont les moyens budgétaires réels se sont le plus accrus est le supérieur non universitaire (+29,04%). La croissance pour l'enseignement spécial a été de 22,16%. Celle du fondamental de 18,62%, celle de l'enseignement universitaire de 10,72% et enfin celle du secondaire de 7,02%, de loin la plus faible.

En terme de coût par élève ou étudiant, on continue d'observer que le niveau d'enseignement le moins coûteux est le fondamental (maternel et primaire confondus) avec une dépense moyenne de 88,353 francs. Le chiffre du secondaire est 2,41 fois plus important, celui du supérieur non universitaire de 1,61 plus important tandis que celui d'un étudiant universitaire 'subsidiable' représente 3,75 fois celui d'un élève du fondamental. On constate enfin que le coût d'un élève fréquentant l'enseignement spécial reste de loin le plus important plus qu'il représente plus de 4,3 fois celui d'un élève du fondamental ordinaire (tableau 4).

Cela étant, en dépit d'une croissance relativement faible, le budget du secondaire continue de représenter la plus grosse dépense salariale et de fonctionnement (tableau 4). En 1996, il a coûté 71,66 milliards de francs, soit un peu plus de 47% du total formé de l'enseignement fondamental, secondaire, spécial, supérieur non universitaire et universitaire (hors recherche fondamentale).

Mais ces masses budgétaires et leurs évolutions gagnent à être décomposées (tableau 5). On constate en effet que selon le niveau ou le type d'enseignement considéré, une augmentation de la masse budgétaire de plusieurs % en termes réels peut recouvrir des évolutions diamétralement opposées s'agissant de l'évolution des effectifs (élèves/étudiants) ou de celle du coût par élève /étudiant. Il existe à cet égard une rupture assez nette entre le fondamental, le secondaire et le spécial d'une part et l'enseignement supérieur (universitaire et non universitaire) d'autre part.

Ainsi la croissance du budget du supérieur non universitaire de 29,04% est bien inférieure à la croissance très forte de son effectif (+53,98%) en conséquence de quoi ce niveau d'enseignement voit sa dépense par étudiant diminuer de plus de 16% (tableau 5). La situation est similaire, quoiqu'à un degré moindre, dans l'enseignement universitaire. La croissance du budget salarial et de fonctionnement a été inférieure à la croissance de l'effectif 'subsidiable' (+18,43%) en vertu de quoi la dépense par étudiant s'est réduite d'un peu plus de 6,5%. La situation des autres niveaux d'enseignement est tout à l'opposé. Ainsi la croissance de 7,02% de la masse budgétaire du secondaire recouvre une diminution de l'effectif de près de 5% et donc logiquement une augmentation du coût par élève de 12,64%. Cette situation vaut également pour le fondamental et le spécial: la croissance des dépenses y avant tout chose le reflet de l'accroissement du coût par élève, l'effectif étant relativement stable □



Tableau 4 – Niveau des dépenses salariales et de fonctionnement à charge du budget de la Communauté française selon le niveau et le type d'enseignement et rapport au nombre d'élèves/étudiants Années scolaires 1995-1996- Budget 1996.

Niveau d'enseignement	Dépenses salariales et de fonctionnement		Nombre d'élèves ou d'étudiants	Dépenses salariales et fonctionnement par élève/étudiant	
	Dépenses en milliers de francs courants	en % du total		Dépenses en francs courants	Rapport au coût d'un élève du fondamental (100=fondamental)
Fondamental	42 330 000	27,87%	479 097	88 353,72	100,00
Secondaire	71 666 200	47,19%	335 745	213 454,26	241,59
Spécial	10 269 200	6,76%	26 891	381 882,41	432,22
Sup. non Univ.	10 682 900	7,03%	74 767	142 882,56	161,72
Université*	16 934 100	11,15%	67 011*	252 706,27*	286,02*
Université**			51 027**	331 865,48**	375,61**
Total	151 882 400	100,00%			

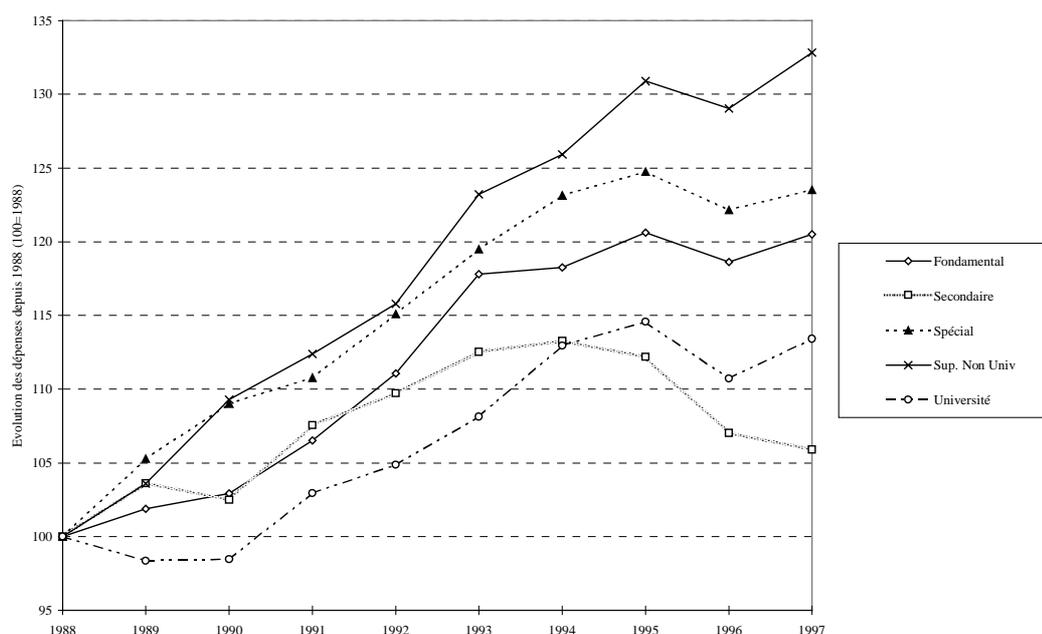
*étudiants inscrits à l'université ; **étudiants inscrits et subsidiables en vertu de la loi de 1971

Tableau 5 — Les composantes de l'évolution de la dépense salariale et de fonctionnement au-delà de l'index des prix intervenue entre 1988 et 1996: masses budgétaires, effectifs et dépense par élève/étudiant

[100=1988]	Fondamental	Secondaire	Spécial	Sup. Non Univ.	Université.	Recherche
Masses budgétaires pour dépenses salariales et fonctionnement (francs constants*)	118,62	107,02	122,16	129,04	110,72	111,21
% de croissance annuel moyen	1,92%	0,76%	2,25%	2,87%	1,19%	1,14%
Effectif élèves/étudiants inscrits** (E&D)	102,77	95,01	101,36	153,98	118,43	-
Dépenses salariales et de fonctionnement par élève/étudiant** (francs constants)	115,42	112,64	120,53	83,81	93,49	-

* base 1990; **étudiants inscrits et subsidiables en vertu de la loi de 1971

Graphique 2 - Evolution du niveau des dépenses salariales et de fonctionnement à charge du budget de la Communauté française au-delà de l'évolution de l'index des prix à la consommation. Années budgétaires 1988 à 1997 (100=1988).



Conclusion

En conclusion de ce bref parcours de quelques-uns des principaux indicateurs de coût de l'enseignement en Communauté française on retiendra bien entendu que la plus grande part des dépenses publiques pour l'enseignement francophone reste à charge de la Communauté française mais que les Communes et les Provinces dépensent aujourd'hui 14,56 milliards sur fonds propres, soit 8,2% du montant dépensé par le pouvoir communautaire. La fiscalité locale se révèle donc être une composante incontournable du financement de l'enseignement en Communauté française de Belgique.

On retiendra aussi - et de manière plus inattendue sans doute - qu'au cours des 10 dernières années il y a eu en Communauté française liaison de la dépense d'enseignement au Produit Intérieur Brut (PIB). Mais il s'agit du PIB francophone. Or ce dernier évolue moins vite que le PIB national ainsi que l'atteste la diminution de la part du PIB francophone dans le PIB national.

En 1996, les différents pouvoirs publics francophones ont consacré 191,82 milliards au financement de l'enseignement au sens large soit 6,31% du Produit Intérieur Brut (PIB) de la partie francophone de la Belgique. Ce chiffre est en diminution, mais la référence à la Belgi-

que dans son ensemble et aux autres pays de l'Union européenne suggère un effort de financement collectif supérieure à la moyenne. Cette situation est de nouveau à évaluer à la lumière de la faiblesse relative du PIB dans les régions formant la Communauté française.

Par ailleurs, on mesure que les dépenses d'enseignement occupent une place croissante dans le budget de la Communauté française et décroissante dans celui de l'ensemble des pouvoirs publics francophones.

Enfin, entre 1988 et 1996, tous les niveaux d'enseignement ont vu s'accroître leurs moyens en termes réels: de + 29,04% dans le supérieur non universitaire à +7,02% dans le secondaire. Mais les évolutions de ces masses budgétaires gagnent à être décomposées car elles font apparaître des situations fort contrastées selon les niveaux d'enseignement. Ainsi la croissance du budget du supérieur non universitaire de 29,04% est bien inférieure à la croissance très forte de son effectif (+53,98%) en vertu de quoi cet enseignement voit sa dépense par étudiant diminuer 16,2%. A l'opposé, la croissance de 7,02% de la masse budgétaire du secondaire recouvre une diminution de l'effectif de près de 5% et une augmentation du coût par élève de 12,64% □

¹ Le chiffre pour la Communauté flamande en 1996 est de 4,7%.

² càd au-delà de l'index des prix à la consommation.



Références

- Communauté française de Belgique, Décrets contenant les budgets ajustés de la Communauté française de Belgique, années 1992 à 1997.
- Communauté française de Belgique, Service des Statistiques, Ministère de l'Education, de la Recherche et de la Formation, *Annuaire statistiques*, années 1990-1991 à 1995-96.
- Crédit Communal de Belgique. Les finances de pouvoirs locaux en 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996.
- Delvaux B. & Vandenberghe V. (1992), *Radioscopie de l'enseignement en Communauté française de Belgique*, Rapport au Ministre de l'Education, IRES, UCL, Louvain-la-Neuve.
- INS (1998), Index des prix à la consommation, INS, Bruxelles.
- Institut des Comptes Nationaux (1999), Comptes Régionaux. Croissance économique des régions, provinces et arrondissements – période 1985-1997, BNB, Bruxelles.
- Lohest O. & Vandenberghe V. (1997), Communauté française. Les réformes de l'enseignement secondaire, *La Revue Nouvelle*, No 11, pages 4-13.
- Ministère des finances (1988), *bulletin de documentation* Annexe statistique, Bruxelles.
- OCDE (1997), *Regard sur l'éducation*, CERI, OCDE-Paris.
- Vandenberghe V. (1993), Coût salarial et enjeux budgétaires. Les enseignements fondamental et secondaire en Communauté française de Belgique, Rapport au FNRS, IRES, UCL, Louvain-la-Neuve.



Cahiers de Recherche du GIRSEF

Déjà Parus :

Thiéry F., Zachary M-D., De Villé Ph., Vandenberghe V. (1999) Enseignement initial : les enjeux du développement de l'enseignement supérieur sur fond de crise de l'enseignement secondaire qualifiant, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n° 1.

Conter B., Maroy C., Urger F. (1999) Le développement de la formation professionnelle continue en Belgique francophone, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n° 2.

Vandenberghe V. (1999) Regard rétrospectif sur la dynamique des dépenses d'enseignement en Communauté française de Belgique :1988-1998, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n° 3.

Dupriez V., Maroy C. (1999) Politiques scolaires et coordination de l'action, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n° 4.

Si vous souhaitez obtenir d'autres numéros de ces cahiers, vous pouvez les obtenir au secrétariat du GIRSEF au prix unitaire de 250 frs, Place Montesquieu 1 bte 14, B-1348 Louvain-la-Neuve, Tél : 32-10-472066, Fax : 32-10-472400, email : girsef@anso.ucl.ac.be

Un résumé des textes parus dans ces cahiers est disponible sur le Web à l'adresse suivante :
<http://www.girsef.ucl.ac.be/cahiers.htm>

